

INDH : 5.172 projets seront réalisés à partir de 2008

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-01-2008 23:36:37

Le nombre de projets programmés dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), et dont la réalisation est prévue à partir de 2008, s'élève à 5.172 projets avec une contribution financière des départements ministériels avoisinant un montant de 3,3 milliards de dirhams, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Ces chiffres ont été annoncés, lundi à Rabat , à l'occasion de la 2-ème réunion du comité de pilotage de l'INDH au titre de l'année 2008, présidée par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, M. Mohammed Hassar, au cours de laquelle il a été procédé à la présentation des résultats des travaux du Comité du suivi de la convergence constitué autour du Comité de pilotage de l'INDH.

La mission du comité de suivi a concerné l'identification des interventions sectorielles prévues au titre de la période 2008 dans les sites cibles de l'INDH, sous forme d'une morasse, qui précise les affectations de ressources mobilisées par les départements et les établissements publics concernés en mettant l'accent sur les réalisations prioritaires, ainsi que la proposition "Projet convergence" pour la période 2009-2010.

Selon le rapport du comité du suivi de la convergence, la majorité des interventions s'inscrivent dans le cadre des programmes nationaux de développement, dont le programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (PAGER), le programme d'électrification rurale global (PERG) et le programme national des routes rurales (PNRR2) et Villes sans bidonvilles, dont la contribution avoisine 2,9 milliards DH correspondant à 4.019 projets.

Le milieu rural bénéficiera de 4.924 projets avec un montant de 2,7 milliards DH et le milieu urbain de 262 projets avec un montant de 572 millions DH, précise-t-on de même source.

Lors de cette rencontre du comité de pilotage de l'INDH, qui fait suite à celle du 3 janvier dernier et qui vise à assurer la mise en oeuvre de ses recommandations, le comité a adopté les résultats des travaux du comité de suivi de la convergence qui seront soumis au Premier ministre et a souligné la nécessité et l'importance du suivi de la mise en œuvre de ses conclusions afin de répondre aux Hautes instructions royales portant sur la nécessité de mise en convergence des politiques sectorielles, selon le communiqué.

De même, les membres du Comité du pilotage ont enregistré "avec satisfaction, l'évolution positive des taux d'engagement et d'émission qui ont atteint respectivement 90 pc et 50 pc", ajoute le texte, soulignant que "cette évolution notoire est à la fois un indicateur de performance de la mise en oeuvre de l'INDH et le fruit de la stratégie de formation et de renforcement des capacités des acteurs grâce à la pertinence des outils mis en place dont le manuel des procédures fiduciaires".

Les membres du comité ont loué, à cette occasion, les efforts déployés par les élus, le secteur associatif, les représentants de l'administration et l'ensemble des porteurs et bénéficiaires des

projets INDH, "signe d'une forte mobilisation, d'une grande adhésion et d'une profonde appropriation des valeurs et principes de l'INDH", selon le communiqué.

Ont pris part à cette réunion, la ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, le Secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace chargé du développement territorial, le représentant du ministère de l'Economie et des Finances, le gouverneur coordonnateur national de l'INDH et le représentant de la Primature.

MAP